LIVEBOX : RÉGLER LES CONNEXIONS

Couper ou programmer Internet pour les appareils de votre enfant, sans déconnecter toute la maison.

5 ACTIONS AVEC ORANGE ET MOI

AVANT DE COMMENCER

À préparer : votre smartphone avec l'application **Orange et moi**, votre identifiant principal Orange, une **Livebox allumée**, et l'appareil de l'enfant connecté à la Livebox.

1 Ouvrir l'application

1. Sur **votre téléphone de parent**, installez ou ouvrez **Orange et moi**.
2. Connectez-vous avec l'**adresse mail principale** de votre abonnement Orange.

☐ Je suis connecté à mon espace Orange.

2 Accéder au contrôle du temps de connexion

1. Dans Orange et moi, faites défiler l'accueil puis ouvrez **Votre Livebox**.
2. Appuyez sur **Contrôle du temps de connexion** (ou la rubrique de contrôle parental selon l'affichage).

☐ J'ai trouvé les réglages de connexion de ma Livebox.

3 Repérer l'appareil de mon enfant

1. Dans la liste, choisissez le **téléphone, la console, la tablette ou le PC** de l'enfant.
2. Si plusieurs appareils ont des noms semblables, vérifiez lequel est le bon **avant de bloquer** la connexion.

☐ J'ai sélectionné le bon appareil.

ACTIVER LES LIMITES ET VÉRIFIER

Les dernières actions, puis les limites à connaître avant de compter sur cette protection.

4 Interrompre Internet immédiatement

1. Ouvrez la fiche de l’équipement puis la partie **Gérer la connexion**.
2. Basculez le bouton d’autorisation de **Oui** vers **Non** pour interdire l’accès Internet de cet appareil. Remettez sur **Oui** pour le rétablir.

- [] Je sais interrompre puis rétablir la connexion.

5 Programmer les heures sans Internet

1. Sélectionnez **Ajouter une plage horaire** (ou modifiez le planning déjà créé).
2. Choisissez les **jours et les heures** où l’appareil ne doit pas accéder à Internet ; cliquez sur **Sauvegarder**.
3. Activez ensuite le **Planning de déconnexion** : bouton sur **Oui**. Les plages **bleues** correspondent aux heures interdites.

- [] Les jours et les horaires sont enregistrés et activés.

VÉRIFIER EN CONDITIONS RÉELLES

Pendant une période interdite, essayez d’ouvrir **un nouveau site Internet** depuis l’appareil de l’enfant connecté à la Livebox. Puis vérifiez que l’accès revient hors de cette période.

SI VOUS PRÉFÉREZ RÉGLER DEPUIS UN ORDINATEUR

Livebox 6 ou 7 : ouvrez **http://livebox/** (ou **192.168.1.1**) depuis le réseau de la maison, puis **Réseau local → Mes équipements connectés → appareil → Planifier → Personnalisé → Enregistrer**. Les menus diffèrent sur les autres modèles.

ATTENTION : CE QUE LA LIVEBOX NE FAIT PAS

Elle **ne filtre pas automatiquement** les contenus violents ou pornographiques, les échanges ni les achats dans les jeux. La règle ne s’applique pas à la **4G/5G** ou à un autre Wi-Fi. Complétez avec le contrôle parental du **téléphone, de la console ou de l’ordinateur**.

POUR ALLER PLUS LOIN

Conseils et ressources pour accompagner les usages numériques
medecingeek.com